



LÉGATION DE SUISSE  
AU MAROC

RABAT, le 15 mars 1960

12, Rue d'Ouezzane  
Téléphone 24695  
Boîte postale 169

Réf.: H.11.30 - ST/ap

CONFIDENTIEL

A la Division des affaires politiques  
du Département politique fédéral

B e r n e

Séisme d'Agadir  
Aide étrangère

Monsieur le Ministre,

Moins de deux semaines après la catastrophe d'Agadir, des voix s'élèvent à l'étranger et se demandent si tout ce qui était humainement possible de faire a bien été entrepris pour retirer encore vivantes des décombres les victimes enfouies sous les ruines de la ville. C'est en particulier le cas de "Paris-Presse-L'Intransigeant" dans son numéro des 13/14 mars 1960. Dans un article intitulé : "Les survivants accusent", son auteur se demande si tout ce qu'il fallait a bien été fait. "En deux jours, 16 rescapés de la dernière heure ont été arrachés aux décombres d'Agadir. Pourquoi éprouvons-nous chaque fois, au lieu d'une joie sans réserve, quelque chose comme de la gêne, presque du remords ?"

Quelle que puisse être l'intention politique de l'auteur de cet article qui est avant tout humain, il traduit assez justement les sentiments d'une partie de l'opinion locale. Tout au long de ces derniers quinze jours, les rapports entre missions diplomatiques ont été quasi-permanents pour tenter de coordonner, comme le Ministre de la Santé Publique en avait exprimé le désir, les actions de secours de l'étranger. Nous

avons par conséquent eu de nombreuses occasions d'échanger nos impressions, d'observer le déroulement des opérations de sauvetage et aussi de réagir immédiatement lorsque la presse annonça, 8 jours après le séisme, que des appels au secours avaient encore été entendus (cf. le double de ma note urgente au Ministère des affaires étrangères du 9.3.60 concernant Mlle Françoise Péclard) en différents lieux de la catastrophe.

Il est difficile, au cours d'une visite guidée comme celle qui a été organisée le 6 mars pour le Corps diplomatique qui a été invité à accompagner le Souverain et le Gouvernement à Agadir, de juger exactement d'une situation. Nous avons été frappés à cette occasion de constater que, d'une manière générale, il n'y avait plus de travaux de recherches en cours. Seules ici et là, quelques équipes désinfectaient certains immeubles, d'autres déblayaient des rues encombrées de gravats. Depuis le 4 mars, la presse locale avait du reste annoncé en caractères gras la nécessité de mesures de désinfection générales et immédiates. D'après les ambassadeurs de Tchécoslovaquie, de Grande-Bretagne et d'Italie, ce dernier me rappelant qu'à Messine des survivants avaient été découverts 30 jours après le séisme, il semblerait que les autorités marocaines aient été fortement impressionnées par les mesures sanitaires recommandées à cet égard par les Américains. Toujours est-il qu'entre le 4 et le 8 mars, il y a eu effectivement suspension des recherches au profit des travaux de désinfection. D'aucuns prétendent que le Gouvernement marocain, irrité de constater que c'était aux troupes françaises encore au Maroc et en particulier à leur base aéro-navale à proximité immédiate d'Agadir qu'il devait que le désastre n'ait pas fait plus de victimes, aurait délibérément suspendu les travaux de fouilles afin de mettre un terme à l'action de sauvetage française et de provoquer le réembarquement des "pompons rouges" sur les bateaux qui les avaient amenés des Canaries et le retour à



leurs bases des troupes françaises stationnées au Maroc. Il faut d'autre part reconnaître que du côté français, l'action de secours, certes efficace, en faveur d'Agadir a été exploitée à fond. Rien n'a été laissé au hasard; c'est tout juste si, dans les journaux d'expression française, les opérations entreprises par d'autres pays - les USA exceptés - ont été signalées. D'un côté comme de l'autre, il y a eu exagération.

S'agissant d'une coopération sur un plan avant tout humanitaire, il eût convenu que du côté français on agisse avec tact, à plus forte raison que le souvenir de l'inopportune explosion dans la région de Reggane était loin d'être effacé. Bien que les vies humaines ne comptent guère ici et que tout s'explique par la simple volonté d'Allah, ce fatalisme traditionnel - s'il peut à la rigueur satisfaire les autochtones - ne saurait en aucun cas reconforter les proches et les amis de ceux qui, parce qu'ils furent les victimes du tremblement de terre, furent du même coup celles de l'orgueil marocain exacerbé par la tapageuse action française de secours.

Soupçonné d'avoir arrêté prématurément les actions de sauvetage, le Maroc a réagi énergiquement. Responsable de la région d'Agadir (désignation qui vient à point après l'attentat dont Moulay Hassan a risqué d'être la victime, et qui devrait faire de lui le héros de la nouvelle Agadir pour bien démontrer au peuple l'égarement de ceux qui fomentèrent le complot), le Prince héritier, Chef d'Etat-major des Forces royales armées, dont l'occupation essentielle se résume pour le moment aux voyages aller et retour qu'il entreprend quotidiennement entre son QG, installé à Inezgane, et Rabat, s'est élevé plusieurs fois contre les attaques dont son pays vient d'être l'objet. Il ne se fait pas faute de saisir toutes les occasions pour solliciter de ses visiteurs de marque une appréciation flatteuse sur ce qui a été entrepris notamment par les troupes qu'il commande. Après les déclarations du vice-président de la Croix-Rouge de Belgique, auxquelles on

a donné une très large publicité (presse, radio), ce fut le tour, hier, de M. Dunning, secrétaire général de la Ligue des sociétés de Croix-Rouge et de Croissant-Rouge, de se féliciter de "l'effort immédiatement fait et poursuivi pour sauver les vies humaines". Si M. Dunning, qui était accompagné, entre autres, de son adjoint, M. Schaeffer, s'était rendu plus tôt à Agadir, ses impressions eussent certainement été différentes. Il s'est malheureusement rendu sur place trop tard pour juger.

Après les expériences de Meknès, qui, d'après ce que m'en ont dit plusieurs chefs de mission, permirent d'établir qu'une partie de l'aide étrangère (conserves en boîtes, effets d'habillement, etc.) avait sinon pris le chemin des souks des environs du moins était venue grossir très opportunément les secours distribués par le Palais, il semble difficile d'admettre que M. Dunning ait décidé, comme la presse l'a annoncé aujourd'hui, que le matériel des Croix-Rouge non utilisé resterait néanmoins au Maroc pour y être constitué en dépôts afin de parer à toute éventualité du même genre en Afrique.

*Cas de catastrophe*

Lors d'inondations dans la plaine du Pô, il y a quelques années, la Société suisse des pontonniers avait sauf erreur constitué des équipes de sauvetage qui furent mises à la disposition des autorités italiennes. L'envoi dans une forme similaire d'équipes de PA, ainsi que l'a proposé M. C. Vossler-Bonnard, député à Reinach (Bâle-Campagne) (cf. Gazette de Lausanne du 9.3.60, dans la rubrique : "La lettre du jour"), aurait certainement permis de retirer à temps des décombres un plus grand nombre de victimes. Peut-être est-ce là une forme de secours que nous pourrions retenir pour l'avenir et qui, dans certains cas, remplacerait très avantageusement des secours en espèces ou en nature dont on n'est jamais tout-à-fait sûr qu'ils parviennent jusqu'à ceux qui en ont réellement besoin.

\* \* \*

./.



Débordées par l'ampleur d'une catastrophe à laquelle elles n'étaient évidemment pas préparées, privées des moyens nécessaires pour porter efficacement et immédiatement secours aux victimes, les autorités marocaines ont eu besoin de plusieurs jours pour se ressaisir. Contrairement à l'exemple du Roi Baudouin qui avait mis plusieurs jours pour se décider à revenir de la Côte d'Azur et à rendre visite à la région des Flandres, ravagée par des inondations sans précédent au cours de l'hiver 1952/1953, Mohamed V s'est en revanche rendu sur les lieux de la catastrophe quelques heures après que celle-ci fut connue et après avoir présidé nuitamment une première réunion de son Gouvernement. Vingt-quatre heures plus tard, il annonçait qu'Agadir serait reconstruite et que la nouvelle ville serait inaugurée le 2 mars 1961. Les décisions immédiates du roi ont eu un effet psychologiquement salubre. Sur le plan technique, la reconstruction d'Agadir soulève et soulèvera de nombreux problèmes qui ne pourront probablement pas être tous résolus à temps. Mais cela était secondaire au lendemain même de la catastrophe.

Ce n'est que le lundi 7 mars que les autorités marocaines manifestèrent leur volonté de coordonner l'aide étrangère et firent connaître aux missions diplomatiques la liste du matériel nécessaire à Agadir. Elles promirent la réunion d'une nouvelle conférence des chefs de missions diplomatiques aussitôt que ceux-ci auraient, d'une part, indiqué le matériel susceptible d'être fourni par les capitales aux rescapés installés dans des camps d'accueil à proximité d'Inezgane et, de l'autre, adressé au Ministère des affaires étrangères un état des envois déjà effectués pour permettre au comité de réception, dirigé par le Dr Benjelloun, Ambassadeur du Maroc en France, d'établir le bilan exact des besoins déjà satisfaits et de ceux restant à couvrir. Jusqu'à maintenant, cette seconde réunion n'a pas eu lieu. Mais j'aurai garde d'en de-

mander la raison, de crainte que l'on me fasse observer que la Suisse n'a pas encore fourni, 10 jours après que le désir en ait été exprimé, la liste du matériel qu'elle serait en mesure de faire acheminer vers Agadir.

Je me trouve dans une situation embarrassante, car je ne vois pas comment expliquer au Ministère des affaires étrangères le retard intervenu de notre côté, alors que d'autres pays ont montré tant d'empressement dans ces circonstances.

Exception faite de la France, dont j'ai déjà parlé, et des USA qui avaient des moyens en hommes et matériel sur place, de la Grande-Bretagne qui a pu faire appel aux immenses ressources de Gibraltar, des pays de l'Est qui ne paraissent guère s'être manifestés, l'ensemble des pays d'Europe occidentale ont rivalisé de vitesse pour se porter au secours des victimes d'Agadir. Quant à elle, la Croix-Rouge Suisse a fait sa première expédition le 3 mars. Elle a continué le lendemain, puis les 8 et 9 mars. Ensuite plus rien. Je ne reviens pas ici sur la décision de notre Croix-Rouge d'envoyer, malgré la pléthore de personnel médical et sanitaire bien connue, un groupe d'infirmiers au Maroc; je vous en ai déjà entretenu par ma communication du 12 de ce mois. Vu d'ici, donc de tout près, notre lenteur à répondre à la demande officielle des autorités marocaines est regrettable à un double point de vue : non seulement nous avons perdu, moralement, - il est possible que nous en fassions ultérieurement l'expérience sur le plan matériel - le bénéfice de la spontanéité, mais nous appartiendrons à la catégorie des pays qui, faute de pouvoir se dérober, ont dû emboîter le pas. Extrêmement sensibles comme vous savez, les Marocains ne manqueront pas de le ressentir et peut-être de nous en tenir une certaine rigueur. Si des hésitations peuvent forcément naître quant à la destination finale des secours adressés au Maroc, il y a certaines formes d'aide qui comportent implicitement une garantie suffi-



sante pour le pays donateur. C'est ainsi qu'en installant des cuisines de campagne aptes à servir quotidiennement de 2500 à 3000 repas complets aux réfugiés d'Inezgane, la Suède a choisi une forme d'intervention qui lui en permet le contrôle intégral en permanence. Le projet de l'hébergement temporaire en Suisse de quelques centaines d'orphelins d'Agadir ou d'enfants ébranlés par le séisme - formule de la Chaîne du Bonheur, préférable à l'adoption d'orphelins qui n'aurait que très difficilement trouvé une solution pratique - constituait précisément aussi une solution efficace et directe, exempte de gaspillage.

Encore une fois, je crains que nous soyons amenés, un jour au l'autre, à regretter le retard que nos institutions apportent à la réalisation de leur action d'entraide en faveur des sinistrés d'Agadir, en dépit des efforts répétés de coordination déployés par votre Division et celle des Organisations internationales.

En vous rapportant les impressions ci-dessus, je n'oublie évidemment pas que nos actions de secours en faveur de l'étranger restent subordonnées à des impératifs que d'autres pays d'Europe occidentale ne connaissent pas, ce qui leur donne la possibilité d'intervenir plus promptement, plus massivement et plus spectaculairement.

./.

Je vous adresse deux doubles de ce rapport au cas où vous jugeriez utile d'en remettre un exemplaire à Monsieur le Président de la Confédération et un autre à la Division des Organisations internationales.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'affaires de Suisse a.i. :

*Stauden*

Annexes : 1 coupure de presse  
2 doubles du présent rapport



## Paris - Presse - L'Intransigeant

13/14 mars 1960

**OPINIONS****Les survivants  
accusent**

**E**NCORE un !  
Hier soir, c'étaient deux jeunes filles agrippées au corps de leur petit frère, Armand, 6 ans, mort au moment même où les sauveteurs parvenaient jusqu'à lui. Ce matin, c'est Mohammed Ben Hanmouche qu'on découvre vivant.

En deux jours, seize rescapés de la dernière heure ont été arrachés aux décombres d'Agadir. Pourquoi éprouvons-nous, chaque fois, au lieu d'une joie sans réserve quelque chose comme de la gêne, presque du remord ?

C'est qu'au fur et à mesure de ces victoires inespérées sur la mort, une lourde interrogation se fait jour en nous : n'aurions-nous pas pu sauver Armand, n'aurions-nous pas pu en sauver tant d'autres, avons-nous fait tout ce qu'il fallait ?

Si nous disons « nous » c'est que nous n'avons nulle envie de jouer les procureurs. Dans une catastrophe comme celle d'Agadir, chaque glas sonne pour chaque homme et chaque erreur est le crime de tous.

Avons-nous donc fait tout ce qu'il fallait ?

Au fur et à mesure que des groupes d'obstinés, français ou marocains, dégagent de nouveaux morts-vivants de l'ensevelissement, nous revient en mémoire cet affreux matin du 4 mars, où, trois jours seulement après la catastrophe, l'ordre était donné d'abandonner les opérations de sauvetage.

On parlait de napalm, on décidait de raser la ville, on faisait déjà de dérisoires plans de reconstruction. Et, tandis qu'un cordon de troupes isolait la ville assasinée où les bulldozers brusquement s'étaient tus, des familles se tordaient les mains en criant que ceux qu'ils aimaient pouvaient être sauvés.

L'avenir leur a donné sinistrement raison.

Aujourd'hui, nous nous demandons si plutôt que chercher du napalm, ce n'était pas le moment de faire appel aux spécialistes du monde entier (ceux de l'Orsec en France n'attendaient qu'un ordre) et, en un immense effort, d'arracher aux ruines jusqu'à leurs derniers prisonniers humains.

Au lieu de cela, il faut bien le dire, contrastant avec la froide résolution et la technique organisée de notre marine, nous avons vu le désarroi, les réticences et les contre-ordres de ceux qui avaient le pouvoir de déclencher cette formidable opération-vie.

Et ne faut-il pas ajouter à cette impuissance les mesquines réactions d'un nationalisme que l'ampleur du drame et la solidarité humaine eussent dû balayer.

Peut-il être vrai, par exemple, que les médecins accourus de nos provinces à l'appel d'Europe I pour donner à Agadir un secours dénué de toute arrière-pensée, aient reçu du Consulat de France l'avertissement d'avoir à repartir aussitôt du Maroc sous peine d'être expulsés parce que l'exigeait l'amour-propre des jeunes services sanitaires marocains ?

Serait-il vrai que des spécialistes arrivés du Danemark et de Suède n'ont pas été autorisés à débarquer à Agadir ?

Serait-il vrai que notre marine ait vainement attendu une réponse à son offre de jeter sur les ruines abandonnées 700 hommes résolus ?

Voici qu'on parle de commission d'enquête internationale. Mais le plus urgent n'est-il pas de fouiller désespérément, de tenter jusqu'au bout l'impossible ? Sous ces décombres, des vivants n'ont plus la force de crier « au secours » et cependant nos palinodies assassinent des hommes.



Les critiques de [m.dodis.ch/15801](http://m.dodis.ch/15801)  
Stoumann sont-ils  
favoris? Convoquer ceux:

Au Chef du Département politique - richement

---

Pour information. Nous <sup>la période de</sup> + vous <sup>la</sup> suite?  
répondrons une réponse en  
re mettant les choses au point.

---

Croix-Rouge 1m, 3.

25/3/60

Chaise 1m.

Ph